

RYTHMES SCOLAIRES :

Cours de 8h05 – 17h30 sauf le lundi pour les lycéens où ils débutent à 9h00 au plus tôt. Pas de cours le mercredi après-midi sauf en BTS et Terminale Générale.

ACTIVITES PERISCOLAIRES :

L’ALESA (Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis) gère les soirées, sorties et activités des différents clubs. Une quinzaine de clubs proposent des activités diverses sur le temps du midi (boxe, badminton, ping-pong, théâtre, photo/vidéo, musique, danse, chant,...). Des sorties le mercredi soir sont régulièrement proposées : bowling, laser game, cinéma....

INTERNAT :

L’internat concerne à la fois les lycéens et les étudiants. Des chambres sont également réservées aux apprentis mineurs. L’internat est fermé le week-end.

Ouverture : 18h00 (temps libre)

Etude obligatoire en salle tous les soirs suivant les périodes : de 19h30 à 21h00 ou 20h00 à 21h30

Extinction des feux à 22h15

Lever 7h00 et fermeture de l’internat à 7h20, petit déjeuner

Une soirée « animation » par semaine le mercredi

PENSION – DEMI-PENSION (TARIF 2024/2025) :

Lycéens, Etudiants, Apprentis :

Interne : 10,54 € / jour : forfait 4 nuits

Demi-pension : 3,16 € / jour : forfait 5 jours

FRAIS SCOLAIRE :

-Nettoyage des blouses : (2nde GT option biotechnologies, 1^{ère} et Terminale STL –option biotechnologies, BTS ANABIOTEC et STA) : **12,00 €**

Refacturation aux familles des frais de reproduction : **30,00 €** pour les 2nde GT, 1^{ère} et Terminale G ; **30,00 €** pour les filières STAV et STL ; **45,00 €** pour la filière professionnelle ; **65,00 €** pour les BTS

L’OPTION HIPPOLOGIE :

L’option est proposée aux élèves de Seconde Générale, du Bac Général et du Bac STAV.

L’option reste à la charge des familles : licence + leçons env. 300,00 €/année

TRANSPORTS SCOLAIRES :

L’accès à l’établissement se fait par les transports en commun (Evéole : ligne A, arrêt de Lattre de Tassigny ou Les Maraichons). Une navette Evéole place de Gaulle et Place Carnot dessert également directement l’établissement (une le matin, une le soir).

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER :

- ✓ Les lycéens peuvent bénéficier de différentes aides financières :
 - Transmettre le document « bourses » du collège lors de l’inscription en juillet.
 - Le Fonds Social Lycéen : 1 à 2 commissions par an avec un dossier à constituer.
- ✓ Les bourses des étudiants (enseignement supérieur) : faire une demande auprès du CROUS de Lille lors de votre inscription sur Parcoursup.

AFFELNET :

L’inscription dans les classes du secondaire est conditionnée par la procédure d’affectation AFFELNET. Choisir notre établissement en vœu N°1

<https://affectation3e.phm.education.gouv.fr>

Les résultats sont connus fin juin.